Nouvelles Locales ET RÉGIONALES

UN DRAME DE LA MER

Un ancien élève de l'Institut Turgot, à Roubaix, capitaine en second à bord d'un voilier Dunkerquois, est enlevé par une lame. Tout sauvetage est impossible en raison de l'état de la mer. Emouvante lettre du commandant à la famille du disparu.

L'ex- « turgotin » Jules Tabourin, a été enlevé, le 21 octobre dernier, par une lame, dans la mer d'Islande, alors que le navire où il commandait en second, le trois-mâts *Aconcagua*, de la Compagnie Bordes, faisait route pour Iquique (Chili), où il devait prendre un chargement de salpêtre.

Fils de M. Alfred Tabourin, receveur particulier des contributions indirectes en retraite, dont la compagne dévouée est morte il y a quelques mois, Jules Tabourin, né à Marquise (Pas-de-Calais), le 29 mars 1880, s'était engagé à 18 ans et avait fait cinq ans de service dans les équipages de la flotte. Reçu ensuite élève de l'école de la Marine marchande, il avait suivi les cours à Dunkerque et obtenu le diplôme de capitaine au long cours devant la commission d'examen de Nantes.

Il avait alors pris du service comme second à la compagnie Bordes, et en était à son troisième voyage. M. Jules Tabourin avait quitté Roubaix, ses parents, ses amis, le 10 septembre 1909, pour aller à Port-Talbot (Irlande), où l'*Aconcagua* faisait du charbon.

Voici en quels termes le commandant Riou fait au père de son second, le récit de l'accident :

Bord *Aconcagua*, en rade d'Iquique, le 20 janvier 1910.

Monsieur Tabourin,

Vous voudrez bien m'excuser, Monsieur Tabourin, si je ne vous adresse pas cette lettre personnellement ; j'ai donc prié M. le Maire de vous la faire parvenir et lui explique en quelques mots le motif qui m'a amené à lui adresser ce pli. J'ai craint, en effet, que cette missive arrivât d'abord à Mme Tabourin, qui, d'après ce que j'ai appris par votre fils même, était indisposée à notre départ de Port-Talbot.

Après une première journée de petite brise, nous avons été assaillis par un violent ouragan sur les côtes nord-ouest de la France, dans les journées du 20 au 25 octobre. C'était par une mer très grosse que nous allions parfois bâbord et parfois tribord (amures) dans l'attente d'un temps propice à faire route.

C'était le 21 octobre, au matin, j'étais sur la dunette depuis quelques minutes, quand un cri m'arrive de l'avant du navire : « Un homme à la mer ! » J'en ressens encore une certaine émotion en l'écrivant en ce moment, car bien pénible à remplir est le devoir que je m'impose envers vous, Monsieur Tabourin, envers vous, Madame, envers toute la famille de celui que je regrette toujours et qui n'est plus.

Quelques secondes après avoir entendu le cri d'alarme, je voyais mon second passer le long du bord. En même temps que le premier lieutenant lui jetait une bouée, je lui lançais moi-même un bout de manœuvre qui est tombé sur le disparu lui-même. Quoique paraissant savoir fort bien nager, Monsieur Tabourin, n'a saisi ni la bouée, ni la manœuvre. Au premier cri, tout le monde fut sur le pont et la manœuvre que je commandai aussitôt pour tenter le sauvetage, fut exécuté avec une promptitude sans égale, malgré les circonstances difficiles causées par une forte brise et surtout par une mer très grosse. La mise à l'eau d'une embarcation de sauvetage ne demande pas plus de temps, et pour sauver leur second, tous mes hommes étaient prêts à l'armer. Six hommes y sautèrent et je désignai le premier lieutenant pour en prendre le commandement. Tandis que du bord je dirigeais l'embarcation, et qu'un homme de vigie était dans la mâture, je manœuvrais pour venir sur les lieux de l'accident. Plus de trois heures entières, trois heures d'une angoisse terrible, se sont passées avant d'avoir embarqué la baleinière envoyée à la recherche de votre fils. Je revirais encore une fois le bord, mais hélas, pas plus que l'armement du canot, je ne découvris rien. Mais, me semble-t-il, ma conscience n'eût pas été tranquille si je n'avais pas fait l'impossible pour le sauvetage de celui qui avait toute mon estime et toute ma considération.

Chose frappante, votre fils, Monsieur Tabourin, avait toujours la bonne habitude de venir tous les matins à mes ordres pour le travail de la journée. Il a fallu que ce jour-là, il le négligeât, craignant probablement de me déranger dans mon calcul, pour aller, avec sa bordée sur le gaillard qui était inhabitable, et se risquer lui-même en dehors sur l'ancre, sans considérer le danger auquel il s'exposait. Le navire a donné un fort coup de tangage, et la lame, d'après les témoins de l'accident, a enlevé mon second qui, d'après les mêmes témoins, s'est blessé en tombant à la mer. Revêtu de son cirage complet, et de ses grandes bottes aux pieds, le malheureux n'a guère pu rester longtemps à flots, et déjà évanoui sans doute, a dû succomber sous peu.

Monsieur et Madame Tabourin si le malheur qui vous atteint est bien grand, si la douleur d'un père et d'une mère est bien vive à la nouvelle de la perte d'un enfant, croyez-le bien aussi, l'émotion du capitaine de l'*Aconcagua* a été bien profonde lors de la disparition de son second : elle l'est encore aujourd'hui à ce triste souvenir et à l'accomplissement de ce pénible devoir.

Si déjà ayant votre fils sous mes ordres j'étais en quelque sorte lié à votre famille la perte de mon second dans les tristes circonstances du devoir accompli à mon bord me fait me mettre aussi des vôtres pour partager votre deuil et votre douleur.

Agréez donc, je vous prie, Monsieur et Madame Tabourin, toutes mes condoléances et transmettez-les à toute la famille.

Le capitaine d'un navire allemand, actuellement en rade d'Iquique, a également perdu son second dans les mêmes parages et le lendemain de la disparition de Monsieur Tabourin.

Avec sa meilleure amitié et ses plus profondes condoléances, le capitaine du *Aconcagua* ;

RIOU BERNARD.

Chez les Mariniers

A DOUAI

Le marché de fret tenu lundi sur la place Carnot, à Douai, où se trouvaient de nombreux mariniers syndiqués, a été intéressant à ce point de vue qu'on y a vu les bateliers solidaires imposer aux affréteurs le système dit du « tour de rôle » qui consiste à faire fréter d'abord les transporteurs par eau qui, depuis le plus longtemps, attendent un voyage.

Vendredi dernier, en effet, certains affréteurs, pour faire pièce aux mariniers qui avaient provoqué la hausse, avaient confié les voyages dont ils disposaient à des bateliers dont les péniches venaient de rentrer de voyage, de sorte que ceux qui avaient réussi et, depuis longtemps attendaient leur tour, se trouvèrent sans travail. C'est pour parer à cette situation que les syndiqués réunis lundi matin, salle [illegible], décidèrent, après avoir entendu MM. Aimé Choteau, président, et [illegible], secrétaire général de leur groupement, décidèrent d'imposer le tour de rôle et désignèrent trente bateaux qui seraient les premiers à partir.

Cette décision irrévocablement prise, une commission désignée par les mariniers s'aboucha avec les affréteurs et ceux-ci, cédant enfin, acceptèrent le tour de rôle proposé et, dans l'ordre indiqué, traitèrent dix-huit voyages sur le fret de base de 8 fr. Lens-Paris.

C'est, en somme, une victoire dont les mariniers ne devront pas abuser s'ils veulent que le tour de rôle continue à être pratiqué.

A DUNKERQUE

Un conflit s'est élevé hier entre les mariniers et le bureau d'affrètement, au sujet de deux bélandres de la maison Moniot, de Paris, qui avaient été chargées sans passer par le tour de rôle.

Le bureau d'affrètement a déclaré aux réclamants qu'il ne lui appartenait pas d'intervenir en l'espèce, les affréteurs n'étant pas des courtiers fluviaux qui seuls, sont tenus à observer le tour de rôle.

Les mariniers, à qui cette réponse fut rapportée, nommèrent des délégués qui se rendirent auprès de M. Bonhoure, sous-préfet, à qui ils exposèrent la situation.

A WILLEMS

Société des Conférences Populaires

Belle manifestation républicaine

Nous avons dit hier que le concert-conférence organisé par la section des Conférences Populaires de Sailly-Willems-Baisieux, avait donné lieu à une belle manifestation républicaine.

Cinq cents citoyens acclamèrent nos amis Delecroix, député, Lamotte, conseiller général, et Merchier, conférencier.

Avant le Concert

Les salles de la Maison commune sont remplies d'une foule pressée d'entendre la bonne parole républicaine.

Mais voici l'Amicale du Grand-Baisieux qui arrive, précédée de tambours et clairons. A la halte, ceux-ci sonnent « Au drapeau ! », toutes les têtes se découvrent. On acclame l'école laïque et chacun prend place dans la vaste salle des fêtes, malheureusement trop petite pour la circonstance.

Le Concert

La conférence est précédée d'une saynète militaire « A la Simple police », très bien rendue et beaucoup goûtée de l'assistance.

Installation du Bureau

M. le docteur Lamotte, conseiller général, préside. Sont désignés comme assesseurs, MM. Potié, maire et Desconseiller. M. Delecroix, député, est invité, comme délégué cantonal de la Société des Conférences populaires, à prendre place sur la scène; son apparition est saluée d'une ovation. Puis M. Lamotte prend la parole et prononce le discours suivant :

Discours de M. Lamotte

Mesdames, Messieurs,

Nous commençons aujourd'hui la 2e année de conférences populaires de la section Willems-Baisieux-Sailly, inaugurée si brillamment, vous en avez encore le souvenir, par M. Weibel, président des Sociétés de Conférences du Nord de la France.

Mon titre de délégué me vaut l'honneur de vous faire connaître notre distingué conférencier d'aujourd'hui, M. Merchier, juge de paix à Lille. Il doit à sa haute compétence, d'occuper ce poste très important. C'est un travailleur infatigable et la Société des Agriculteurs du Nord lui doit de nombreux et remarquables rapports qui ont dû nécessiter bien des recherches et qui lui ont fait acquérir une grande autorité dans cette société.

C'est de plus un excellent républicain, qu'aucune œuvre sociale ne laisse indifférent. Il contribue puissamment à répandre les idées de justice et de solidarité.

Professeur de collège à une époque où le gouvernement n'avait de République que le nom, il préféra quitter une profession qu'il aimait beaucoup cependant, pour conserver toute sa dignité et ses profondes convictions de sincère démocrate. Courageusement, il se remit au travail et conquit rapidement tous les grades auxquels mènent les études de droit.

Je remercie bien vivement notre président, M. Delecroix, d'avoir tenu à assister à cette réunion, alors que sa présence était réclamée dans plusieurs fêtes de la région. Il a voulu reconnaître par là, j'en suis certain, la profonde estime que nous avons dans nos trois communes pour le sincère démocrate et le député intègre de la 6e circonscription.

Laissez-moi vous remercier tous, Mesdames et Messieurs, d'être venus si nombreux par un temps aussi défavorable.

Je félicite tout particulièrement de son dévouement, l'Amicale des Anciens Elèves du Grand-Baisieux, dont je vois les adhérents très nombreux dans cette salle. J'espère, qu'à titre de reconnaissance, l'Amicale de Willems voudra, dans la prochaine conférence qui aura lieu à Baisieux, s'y rendre en aussi grand nombre que possible. L'Amicale de Baisieux nous donne aujourd'hui un bel exemple de solidarité.

En terminant, permettez-moi de remercier particulièrement nos dévoués secrétaires de la section, M. Foubert et George, et tout particulièrement M. Pluvinage, qui a organisé avec un zèle très actif, nos conférences pour 1910.

Une triple salve d'applaudissements salue ce magnifique discours.

Conférence de M. Merchier

L'honorable conférencier avait choisi comme sujet « L'Assistance publique sous la 3e République ». Nous n'analyserons pas, — nous ne le pourrions — la place nous manque, de le suivre jusque dans les petits détails de sa conférence. Nous ne pouvons en donner que les grandes lignes. Très bien documenté, l'orateur montre ce que fut l'assistance avant la 3e République. La 1re Révolution pose le principe de l'assistance. Suivirent dans la même voie, le 1er, le second empire et la 2e République. L'assistance était alors privée, c'était un devoir moral. Les donateurs instituaient les Bureaux de bienfaisance, les Hospices, les Hôpitaux. Où il n'y avait pas de donateurs, il n'y avait pas d'assistance. M. Merchier définit les mots : Charité, Fraternité, Solidarité, Humanité. Devoir d'aider ses semblables, communion des cœurs pour l'amélioration constante de l'état social.

Rendant hommage à ces sentiments, l'orateur n'en montre pas moins la charité, qu'il vénère, impuissante. De là, l'organisation nécessaire de l'assistance, œuvre de la 3e République. Rien de parfait, de vaste, l'orateur le dit : la perfection n'est pas de ce monde. Il ne faut pas négliger, au profit d'un état idéal, les solutions immédiates qu'a fait la République dans le domaine de l'assistance ? Elle a d'abord assuré le prolétariat contre la maladie par la loi de 1893, décrétant l'assistance médicale gratuite. Les charges sont énormes, mais consenties par solidarité humaine. L'orateur parle ensuite des enfants assistés, du devoir de la société de s'y intéresser. Il montre les bons résultats de cette organisation qui permet aux humbles de percer et de prendre par le travail une place enviable dans le monde.

Puis vient l'assistance aux vieillards et incurables qui coûte 100 millions par an. Qu'importe ! C'est pour permettre aux vieillards, les créateurs de la richesse nationale, les producteurs qui coopérèrent à son édification, de se reposer sans devoir tendre la main avant de descendre dans la tombe.

De frénétiques applaudissements saluent cette déclaration. Le sympathique orateur termine par une magnifique péroraison dans laquelle il appelle le triomphe des idées de justice et de solidarité. Quand le silence est rétabli, M. Delecroix prend la parole.

Discours de M. Delecroix, Député

L'honorable député remercie d'abord ses amis des marques de sympathie qui viennent de lui être données. Parlant des pensions de vieillards, 6 millions, dit-il, vont au Nord, et cependant, connaissant les misères du prolétariat, nous travaillerons sans jamais nous lasser à l'amélioration de cette loi de secours que viendra très heureusement compléter la loi des retraites ouvrières votée avant la séparation des Chambres, pour être applicable le 1er janvier 1911. Malgré les défectuosités de la loi, le dévoué citoyen Delecroix la votera, car il est partisan des résultats immédiats et des améliorations successives.

Voilà ce que j'avais à vous dire, dit M. Delecroix, je tenais à venir vous saluer, vous, prolétariat républicain, et vous assurer toujours de mon absolu dévouement.

Un tonnerre d'applaudissements éclate. On crie : Vive Delecroix ! Vive la République ! L'ovation ne se calme qu'au bout de quelques minutes et après que M. Lamotte a remercié M. Merchier de son intéressante conférence, et M. Delecroix, de ses déclarations réconfortantes, elle reprend de plus belle : Vive Delecroix ! Vive Lamotte ! Vive Merchier ! crie-t-on de tous côtés. L'enthousiasme est à son comble.

En somme, excellente journée pour la République démocratique.

E. BETREMIEUX.

LES INONDATIONS

A JEUMONT

La Sambre monte toujours, le chemin qui va de Jeumont à Erquelinnes (Belgique) est complètement inondé. Une voiture transporte les habitants de maison en maison.

A ÉTRŒUNGT

L'Helpe mineure passe au-dessus du pont et envahit tout un quartier de logements ouvriers.

A SÉMERIES

L'eau a gagné l'habitation du maire, elle atteint environ 0.40 centimètres de hauteur.

Les eaux lâchent les rails de la ligne du chemin de fer d'Avesnes à Sars-Poteries, sur un parcours de quelques kilomètres.

A BERLAIMONT

Tous les environs ne sont plus qu'une vaste nappe d'eau.

On signale sur différents points du département un ouragan qui a causé des dégâts importants. Aux environs de Douai, de nombreuses maisons ont été découvertes.

A la gare de marchandises de Seclin, la toiture a été enlevée.

A AMIENS

Depuis 48 heures, la Somme subit une crue assez importante. En amont, les eaux ont envahi partiellement toute la Motte-Brebière. Dans la traversée de la ville d'Amiens elle-même, les eaux ont un courant assez rapide et gênent considérablement l'industrie des teintureries.

En aval, l'eau inonde la plaine entre Hangest-sur-Somme et Condé-Folie.

ROUBAIX

Les Socialistes Unifiés *et les « Bistrots Roubaisiens »*

A présent que la grève de l'alcool est bien terminée et que l'on ne risque plus, en y faisant allusion, de rouvrir des blessures mal fermées, il n'est pas sans intérêt de rechercher quelles sympathies cette grève a rencontrées dans les milieux socialistes.

Sans doute, on a vu dans la plupart des *meetings*, figurer sur l'estrade, des élus socialistes, comme de ceux de tous les partis; ils ne pouvaient faire autrement.

Mais un article paru le 8 février dernier, sous la signature E. Quillent, dans l'*Humanité* — organe des socialistes unifiés — va nous renseigner à ce sujet et donnera aux débitants roubaisiens une idée exacte des sentiments que les socialistes unifiés nourrissent à leur égard.

Voici quelques extraits de cet article :

Partant de l'affiche qui proclamait la grève de l'alcool, l'auteur de l'article écrit : « Aux ouvriers, dont les *mastroquets* sont les amis — leurs enseignes ne nous l'apprennent-elles pas ? —"à l'ami Paul », « à l'ami Eugène », etc... — l'affiche rappelle qu'ils sont les obligés de *ceux qui les intoxiquent et s'enrichissent à leurs dépens*, sous prétexte qu'en cas de grève, les empoisonneurs prélèvent *sur les bénéfices réalisés* quelques sous pour la réclame propice. Ils versent aux grèves comme pour les lampions, les mâts pavoisés et les bals du 14 Juillet, afin de faire connaître la maison. *Cela coûte moins cher que les prospectus et ça fait plus d'effet.* »

Et plus loin : « Et quand nos camarades de Roubaix auront perdu l'habitude de s'abrutir, ils s'en trouveront si heureux qu'ils persisteront, *que cela plaise encore aux empoisonneurs ou non*. Si ces messieurs n'éprouvent plus le besoin de verser une pièce blanche — de nickel — aux quêteurs, pour les soupes communistes des grévistes, tant pis, ou tant mieux plutôt : on ne leur devra aucune reconnaissance. »

Ainsi, débitants roubaisiens, vous avez là, prise sur le vif, l'expression de la sympathie que vous témoignent les socialistes unifiés. Ils vous traitent « d'empoisonneurs », des ouvriers que vous « abrutissez » en « vous enrichissant à leurs dépens. »

Vous vous figuriez peut-être qu'en donnant une pièce blanche dans les grèves on apprécierait ce sacrifice dans les milieux socialistes ? Que non pas ! D'abord, la pièce blanche n'est qu'une pièce « de nickel ». Et puis, l'*Humanité* affirme sans ambages que votre sacrifice est fait « pour la réclame propice », « ça coûte moins cher que les prospectus et ça fait plus d'effet ! » C'est pourquoi « on ne vous en devra aucune reconnaissance ».

Débitants roubaisiens, vous voyez par ces quelques citations, dans quelle singulière estime vous tiennent les socialistes unifiés.

A vous de vous en souvenir !

X.

PETIT CAMBRIOLAGE

Dimanche soir, par escalade et effraction, un inconnu s'est introduit dans la demeure de Claude Caltier, 27 ans, employé de la mairie, rue de l'Ommelet, 195. Le montant du vol est d'environ 30 fr.

LE SUICIDÉ EST MORT

Paul Quentin, 27 ans, cet ouvrier tapissier de la maison Morel Albert, marchand de meubles, Grande-Rue, qui, il y a quelques jours, tenta de se suicider en absorbant une forte dose de sublimé, est mort, lundi matin, à l'hôpital de la Fraternité, où il était en traitement.

GRAVE ACCIDENT DU TRAVAIL

Chez M. Dubar-Delespaul, fabricant, rue d'Alger, M. Pierre Bouremans, 52 ans, brouetteur, demeurant rue de la Paix, 53, s'est tranché le pouce gauche avec un ciseau de menuisier, en coupant un morceau de bois pour caler un escabeau. Trois semaines de repos et incapacité permanente de travail.

QUELLE BLAGUE

Samedi, vers onze heures du soir, les gardiens de la paix Dupont et Deudeuw trouvaient étendu ivre-mort, au beau milieu de la rue du Vivier, le nommé Marécaut Constant, 19 ans, maçon, demeurant rue des Longues-Haies, 271.

Il venait, déclara-t-il, d'être attaqué par plusieurs inconnus et soulagé du montant de sa semaine, soit 20 francs. Une enquête est ouverte, pour la forme, au 2e arrondissement.

CONGO Depuis qu'il existe, cent mille
Quatrains dédiés à Vaissier
Ont chanté sa senteur subtile,
Ses vertus, dans le monde entier

PAUVRE FILLE

Samedi soir, à son arrivée à l'estaminet Delobelle, rue Chapelle-Carrette, 78, et en l'absence de la débitante, Vandenbende Louise, 29 ans, servante, laissa sa valise sur le palier, devant la porte de sa chambre.

Heureux de la bonne aubaine, un rat d'hôtel fractura la dite valise et fila lestement en emportant deux blouses, un tablier et des boucles d'oreilles. La police informe.

C'EST TERMINÉ

Octave Corbeau et Decaigniez Florimand, auteurs d'un bris de clôture chez Zélie Loore, cabaretière, rue de Blanchemaille, 94, ont été mis en liberté après avoir subi l'audition. La plainte a été retirée.

LA FORTE NOCE

Le gardien de la paix Bailly a arrêté, dimanche soir, rue Saint-Georges, pour outrages et ivresse, le sieur Louis Gosse, 37 ans, marchand ambulant, demeurant rue du Tilleul, 285.

C'EST DÉFENDU

Dimanche après-midi, Jules Lefebvre, 46 ans, journalier demeurant rue de Lannoy, 152, qui mendiait de porte en porte, rue Decrême, a été mis en état d'arrestation par le gardien de la paix Hespel.

Mercredi 2, réclame aux Galeries Lilloises : faux-cols percale, qualité extra, forme rabattue, val. 6 fr. la douz. vend. 2,45 la ½ d. 7064

SYNDICAT DES CABARETIERS ET DÉBITANTS DE BOISSONS DE ROUBAIX ET SES CANTONS

On nous demande de bien vouloir publier la lettre suivante :

Monsieur le Président de la Fédération Nord-Nord-Est, au siège provisoire : 29, rue Faidherbe (Grand Hôtel Central) à Lille.

Monsieur le Président,

Nous avons été très désagréablement surpris, en ne recevant pas de convocation pour le vendredi 25 février, ainsi que cela avait été décidé à la dernière assemblée du bureau fédéral.

Aujourd'hui, vous nous avisez que cette réunion est encore remise ; elle n'aura lieu, dites-vous, que le 8 mars ! ! !

Nous avions cru que l'approche de la discussion du projet de suppression de la licence, ainsi que le nouveau projet Cochery, sur les vignettes pour les : Rhums, Eau-de-vie, Kirschs, Genièvres, Liqueurs, Apéritifs, etc., etc., vous auraient plutôt incité à avancer la date de la réunion.

Le bureau fédéral aurait pu agir, une fois encore, auprès des représentants de la région du Nord, pour le triomphe de nos revendications.

Nous protestons donc, au nom du Syndicat de Roubaix et de la banlieue, contre votre façon d'agir, et nous vous en laissons toute la responsabilité.

Pour le Syndicat de Roubaix et ses cantons, et P. O.

Le Président,
Alphonse DUBUS,
Vice-Président de la Fédération.

Le Secrétaire,
Adolphe DELANNOY,
Secrétaire-adjoint de la Fédération.

UNE INTÉRESSANTE AFFAIRE d'Épargne en commun

Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les BONS DE PARTICIPATION DE L'EPARGNE SOCIALE FRANÇAISE.

C'est une combinaison claire, simple, loyale. Les valeurs qui sont attachées à chaque série sont LA PROPRIETE EXCLUSIVE DES 1000 BONS PARTICIPANTS à la série et sont déposées dans une banque régionale où elles resteront pendant les TROIS ANNEES de LA PARTICIPATION. A cette époque, les titres vendus à la Bourse et leur montant augmenté des intérêts et des lots, sera réparti également entre les 1000 BONS PARTICIPANTS de la série.

Voir en dernière page l'annonce de l'EPARGNE SOCIALE FRANÇAISE donnant la liste des valeurs de la première série.

EXPOSITION INTERNATIONALE DU NORD DE LA FRANCE — ROUBAIX 1911

HUITIÈME GROUPE

Industries diverses

CLASSE 36. — Orfèvrerie, Coutellerie. — Outillage de production de l'orfèvrerie, orfèvrerie religieuse ou civile, orfèvrerie d'or, d'argent et orfèvrerie plaquée, dorée, argentée, etc... Emaillerie ; émaux d'orfèvres ; émaux peints.

Fabrication de la coutellerie ; coutellerie de table, rasoirs, cisellerie, petits nécessaires ; petite orfèvrerie, Coutellerie horticole, viticole et autres.

CLASSE 37. — Fabrication de la joaillerie et de la bijouterie. — Joyaux, bijoux, gravure sur pierres fines, sur camées durs, et sur coquilles ; bijouterie d'or, d'argent, etc..., lapidairerie d'imitation du diamant, des pierres fines, etc...

Outillage de l'horlogerie. — Pendules et horloges ; régulateurs, réveils, montres et chronomètres, métronomes, Carillons, etc.

CLASSE 38.— Bronze, fonte, métaux repoussés. — Outillage des fonderies de la ciselure et du travail des métaux. Bronzes d'art.

CLASSE 39. — Brosserie, Maroquinerie, Tabletterie et Vannerie. — Outillage de fabrication : brosserie de toilette ou brosserie fine ; grosse brosserie ; plumeaux.

Maroquinerie : trousses, sacs de voyage, gainerie ; portemonnaie portefeuilles, porte-cigares, etc., petits meubles et objets de fantaisie, etc.

Tabletterie : nécessaires et petits meubles de fantaisie ; caves à liqueurs ; boîtes à gants ; coffrets, etc... pipes et objets pour fumeurs ; peignes pour tous usages, etc...

Vannerie ; Corbeilles et paniers à usage journalier, vannerie de fantaisie. Objets de sparterie.

CLASSE 40. — Parfumerie. — Matières premières de fabrication française, matières importées, brutes ou préparées.

Fabrication, matériel et appareils.

Produits fabriqués : savons, eaux de toilette, huiles parfumées pommades, poudres dentifrices, teintures, etc...

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE DE ROUBAIX

Un exercice musical sera donné par les élèves du Conservatoire National de musique, le dimanche 6 mars, à 11 heures ½ très précises, dans la salle Ebenn Dautzenberg, au Conservatoire.

L'AMICALE TURGOTINE DÉSIRE PARTICIPER A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DU NORD DE LA FRANCE

Nous lisons dans le bulletin mensuel de l'A. Turgotine :

« Désirant apporter sa part contributive d'initiative au succès de notre exposition, le Comité de l'Association sur la proposition de son président Gaston Duburcq, a sollicité de l'Administration municipale son inscription au budget des congrès et manifestations.

« L'Association demande à la Ville de Roubaix un crédit de quatre à cinq mille francs pour l'organisation :

« 1re journée : d'un congrès des associations d'anciennes et anciens élèves des écoles primaires supérieures de France ;

« 2e journée : d'un congrès des associations d'anciennes et anciens élèves des écoles professionnelles et pratiques de commerce et d'industrie de France ;

« 3e journée : Fête officielle, Réception, Concert, Banquet.

« La question est posée, attendons avec confiance le résultat.

« Décision a été prise par le Comité de participer comme exposant à l'exposition de 1911 ».

ECOLE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LA FÉDÉRATION DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX

Cours des futurs soldats musiciens, mardi 1er mars, à 8 heures ½, Palais de Justice. Se munir du petit pupitre.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN

Semaine du 21 au 27 février 1910. Nombre de portions distribuées : Grandes personnes, 780 ; enfants, 112. Total : 892. — Don reçu d'un anonyme, un pardessus pour homme.

CAISSE D'ÉPARGNE

Séances des 24, 26 et 27 février 1910. Versements : Caisse Centrale de Roubaix, jeudi, 22.494 francs ; samedi, 22.015 fr. ; dimanche, 42.677 fr. — Lannoy, 6058 fr. — Croix, 4653 fr. — Ascq, 4556 fr. — Wattrelos, 6423 fr. — Total : 109.771 fr.

Remboursements : Caisse Centrale de Roubaix, jeudi, 14.233 fr.; samedi, 23.180 fr. 52 ; dimanche, 26.290 fr. 50. — Lannoy, 4624 fr. 71. — Croix, 3876 fr. 50. — Wattrelos, 1976 fr. 82. — Ascq, 6147 fr. 14. — Total : 80.050 fr. 87.

LE CONCERT DU CHORAL NADAUD

Le concert d'hiver du Choral Nadaud aura lieu aujourd'hui mardi 1er mars, à 8 h. ½, au Grand-Théâtre. La Choral, sous la direction autorisée du maître Duysburgh, exécutera deux grand chœurs. *Nos Campagnes*, d'Henri Maréchal et *Le Tyrol*, d'Ambroise Thomas. Les auditeurs auront aussi la bonne fortune d'applaudir Mlle Madeleine Robur, 1er prix de chant (1908) du Conservatoire de Paris ; Mme Arnold-Deligal, de l'Opéra-Comique; Mlle Marguerite Soyer, violoncelliste, lauréate du Conservatoire de Paris ; M. Fernand Latour, ténor du Théâtre-Royal de la Monnaie ; M. Valin, des Nouveautés.

THÉATRE DE ROUBAIX-FONTENOY

Les artistes du Théâtre de l'Alhambra de Bruxelles sont venus, dimanche, nous donner deux excellentes représentations de *La Retraite*, la fameuse pièce dramatique en 4 actes de l'auteur allemand F.-A. Beyerlein, traduction française de MM. Rémon et Valentin.

Un public nombreux a fait le meilleur accueil aux excellents artistes bruxellois qui se sont acquittés de leurs rôles avec beaucoup de succès.

On nous annonce pour bientôt une représentation de *Occupe-toi d'Amélie*, comédie-bouffe en 3 actes et 4 tableaux, du célèbre vaudevilliste Georges Feydeau, l'auteur tant applaudi de la *Dame de chez Maxim* et de *Champignol malgré-lui*.

AUJOURD'HUI MARDI 1er MARS

Grand-Théâtre. — A 8 heures et demie, grand concert d'hiver du Choral Nadaud.

Square Hénaux. — Ouverture de la Crèche.

Ecole de Tir. — De 8 h. ½ à 10 h., cours des élèves fourriers.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Flore Fourmeau, rue de Jemmapes, c. Soenens, 10 — Simonne Ghesquière, rue Archimède, 36 — Jules Manyol, rue de la Balance, c. Degrave, 1 — Jean Scheldewaert, rue d'Oran, 25 — Raymond Goniseau, boulevard de Cambrai — Denise Gesmens, rue de Courcelles — Georges Verlende, rue de Flandre, 115.

Mariage. — Entre : Louis Blomme, imprimeur, Grande-Rue, 224 et Jeanne Soenne, tricoteuse, Grande-Rue.

Décès. — Victoire Hautlequet, 68 ans, ménagère, boulevard de Colmar, 47 — Arthur Heireaurouz, 4 mois, rue de Mouvaux, 28 bis, c. Slon, 4 — Charles Verbrachel, 22 mois, avenue Julien-Lagache — Suzanne Storme, 21 ans, couturière, avenue Julien-Lagache — Marie Quester, 4 mois, rue d'Estaing, c. Bonnet — Jeanne Verschuere, 7 mois rue de Toulouse, c. Thérin, 15 — Madeleine De Bruyne, 3 mois, rue des Longues-Haies, 170, c. Clarisse, 1, et Lucienne De Bruyne, id. — Charles Porret, 66 ans, menuisier, avenue Julien-Lagache — Pierre Demeerlere, 73 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache.

Mort-né, un.

TOURCOING

UN PRÉTENDU GROS LOT A TOURCOING

Chez M. Adolphe Dancette, cabaretier, rue du Halot, existe une société d'amis qui, au nombre d'une dizaine, ont pris en commun des billets de la grande loterie pour un groupement d'œuvres de bienfaisance.

On sait qu'un tirage de cette loterie avait lieu hier matin.

Un peu avant midi un drapeau fut arboré à l'estaminet Dancette en même temps qu'une pancarte annonçait à tout venant que les associés avaient gagné un lot de cinquante mille francs.

La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre et bientôt le cabaret fut envahi par une foule de gens qui venaient pour considérer ceux que dame Fortune venait de favoriser.

Or il ne s'agissait que d'une plaisanterie. Le lot en question n'est nullement échu à l'association de chez M. Dancette, ce que nous regrettons du reste pour ceux qui en font partie.

LA CONTREBANDE

Le brigadier des douanes Desprez et les préposés Martin et Delpal, de la brigade de la Marlanoire, ont arrêté Georges Blochet, 21 ans, serrurier, né à Paris, et Jean Le Borgne, 17 ans, originaire de Châteaulair (Finistère), qui portaient ensemble 9 kilos d'allumettes de contrebande.

De leur côté, MM. Prugnel, brigadier, et Maillard, préposé de la brigade du Risquons-Tout, ont capturé trois fraudeurs : Fernand Parent, 20 ans, rattacheur à Tourcoing, Jean Fierens, 52 ans, teinturier à Tourcoing, et Albert Desrousseaux, 19 ans, ouvrier agricole à Marcq-en-Barœul. Ce trio de contrebandiers portait 120 kilos de café vert, représentant une valeur de 360 fr.

BAL INTIME DE L'AMICALE COLBERT

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber pendant la journée de samedi, le 2e grand bal d'hiver de Colbert a eu son beau et gros succès habituel.

Plus nombreux encore que de coutume étaient les sociétaires qui avaient répondu à l'invitation de cette charmante soirée familiale. Dans la très nombreuse et élégante assistance, nous remarquons la présence de MM. Viel, conseiller d'arrondissement ; Ringot, proviseur du Lycée ; Botette, professeur ; Bon, directeur de l'Ecole industrielle ; de Mmes Lecomte, directrice de l'Ecole Sévigné ; Vanhatten, présidente de l'Amicale de cette école, et de plusieurs instituteurs et institutrices de la ville.

La tenue et la correction parfaite qui règnent aux fêtes de cette amicale attirent chaque fois, malgré la rigueur du contrôle, un millier d'amateurs de ces saines et agréables distractions.

Dès 9 heures, d'excellents danseurs et danseuses évoluent élégamment aux sons cadencés d'un brillant orchestre, dirigé habilement par M. Franchomme, et, ainsi par une acclamation générale de « trop tôt » que la Farandole finale a été accueillie à 3 heures du matin. Vieux et jeunes — tout rayonnants — ont fait cette marche d'un pas alerte en commentant entre amis le plaisir partagé en si bonne soirée.

ACCIDENT DE TRAVAIL

Ernest Vandenberghe, 13 ans, bâcleur chez MM. François Masurel frères, industriels, à Tourcoing-les-Francs s'est fait prendre le doigt médius de la main droite entre deux organes d'un métier en nettoyant.

Docteur Hariez, 8 jours.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES

Avis. — Il est porté à la connaissance des intéressés que les bons de paiement du mois de février ne leur seront payés que le jeudi 3 mars 1910, aux heures habituelles.

LA FERMETURE DES COLOMBIERS EN 1910

Un arrêté de M. le Préfet du Nord fixe ainsi qu'il suit les dates de fermeture des colombiers pendant la présente année :

Du 1er mars au 30 avril inclusivement, du 22 juillet au 30 août, et du 1er octobre au 15 novembre inclusivement.

Ces prescriptions ne concernent pas les pigeons voyageurs.

POPULATION ÉTRANGÈRE

Du 20 au 26 février, vingt-deux étrangers : 11 hommes, 8 femmes et 3 enfants sont venus se fixer à Tourcoing, et douze personnes de nationalité étrangère : 6 hommes, 4 femmes et 2 enfants ont quitté la ville.

THÉATRE MUNICIPAL DE TOURCOING

Jeudi 3 mars 1910, bureaux à 7 h. ½, rideau à 8 heures, grande solennité artistique, création à Tourcoing, première du grand succès : *Louise*, opéra en 5 actes, de notre compatriote Gustave Charpentier, avec le concours d'artistes de Paris et de la Monnaie de Bruxelles. Grande mise en scène. Orchestre complet et renforcé, sous la direction de M. Paul Flon, 1er chef d'orchestre.

La location est ouverte au Théâtre et au bureau de tabac de la Grande-Place.

Abonnements courants, mais entrées de faveur et réductions entièrement suspendues.

Un service d'omnibus est assuré après le spectacle entre la place Leverrier et la place de Roubaix.

Vu la longueur et l'importance de cet ouvrage, on commencera à 8 heures précises.

« Louise »

C'est jeudi prochain que MM. Saniera, continuant la série des magnifiques représentations par lesquelles ils clôturent cette saison, nous donneront la première de *Louise*. Il n'est pas douteux que cet événement artistique provoque chez nos concitoyens et dans toute la région, un vif sentiment de curiosité et d'intérêt. Non seulement on sait que *Louise* a obtenu à Paris, et partout où l'on n'a pas reculé devant les difficultés de la mise en scène, un succès presque sans précédent : non seulement on a entendu dire que cet opéra, ou, pour parler plus exactement, ce « roman musical » est d'un genre absolument nouveau, et que l'originalité du sujet, celle surtout du cadre où il se déroule, n'ont pas moins étonné ni moins plu que les qualités d'une musique claire et cependant profonde : mais aussi, on ne se rappelle pas sans fierté que l'auteur, Gustave Charpentier, est un enfant de Tourcoing, où beaucoup se flattent d'avoir connu lui et les siens.

Le sujet — livret et musique, tout est de G. Charpentier — est d'une grande simplicité. Louise, petite ouvrière parisienne, aime Julien, un jeune poète, son voisin, un peu bohème, très montmartrois, mais loyal et sûr. Il demande la main de la jeune fille, on la lui refuse : c'est le premier acte. Le deuxième acte nous introduit dans l'atelier où travaille Louise ; Julien vient l'y trouver et la décide à le suivre. Au troisième acte, Louise vit avec son amant ; elle est proclamée et couronnée Muse ; mais sa mère vient la chercher au nom de son père malade et Louise consent à la suivre. Elle rentre à la maison, où on la gardera malgré elle. Et le quatrième acte nous montre la jeune fille, résignée d'abord, en apparence du moins, puis révoltée, et poussant à bout son père qui finit par la chasser ! elle va retrouver son Julien.

Je dirai, dans une prochaine chronique, ce que Charpentier a su tirer de ce sujet, dont on ne voit pas, tout d'abord, l'originalité. — C. P.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Geneviève Caboor, rue des Prés, c. Saint-Louis, 12 — Simonne Dervaux, rue d'Alexandrie, 40 — Denise Desmettre, rue de Rome, 26 — Denise Verdes, avenue de la Gare, 10 — Marie Dupisson, rue de Bouvines, 150 — Elodie Poupaert, rue des Girondins, 29 — Roger Richard, rue du Beau-Laurier, 62.

Mariage. — Entre : Alfred Delfosse, cultivateur et Marthe Castelain, sans profession. — Charles Waignein, négociant et Julia De Grendel, sans profession.

Décès. — Bruwier Jeanne, 13 ans, sans profession, rue Turgot, 48 — Desrousseaux Clara, 34 ans, repasseuse, rue de Gand, 18 — Delbaere Eugène, 61 ans, chaisier, rue d'Orléans, 4 — Vandenbussche Marie, 25 ans, sans profession, rue de Roubaix, 90 — Roussel Arthur, 16 ans, sans profession, rue Serpentine, c. Roussel.

Condition Publique des Matières Textiles DE LA VILLE DE TOURCOING

Entrées du 21 au 26 février 1910

Laine peignée 473.311 kilos; laine filée 147.448 kilos; blousses et laines diverses 318.475 kilos; coton 96.796 kilos ; soie 133 kilos. — Total : 1.036.363 kilos.

Nombre de lots : 879.

Conditionnements : 2451; titrages 377 ; dégraissages, 8.

AUTOUR DE LILLE

LANNOY. — **Auto contre tramway.** — Une collision entre auto et un tramway Mongy s'est produite hier après-midi, rue des Bouchers. Elle aurait pu avoir des suites fâcheuses ; très heureusement les dégâts ne sont que purement matériels.

Il était 1 heure et demie. Le tramway venant de Lille et se dirigeant vers Leers, attendait au croisement de la rue des Bouchers, [illegible] une automobile venant de la rue Nationale et conduite par M. [illegible] de l'Harmonie, [illegible] lui permit pas de virer assez tôt. Avec violence l'auto alla se jeter sur le devant du car, qui fut peu gravement endommagé.

Par contre, l'auto est hors service. [illegible] Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

LANNOY. — **Conférence.** — A moins d'avis contraire, l'Union républicaine démocratique et sociale donnera une réunion-conférence le 20 mars prochain.

Nous ferons connaître le nom de l'orateur et le sujet qu'il traitera.

LEERS. — **Admission au C. A. P.** — Nous apprenons avec un vif plaisir l'admission au C.A.P. de notre ami M. Albert Coquart, instituteur à Leers, dont le dévouement à l'école et aux œuvres post-scolaires n'est plus à relever. Toutes nos félicitations.

LEERS. — **Evaluation de la propriété non bâtie.** — Sont nommés répartiteurs par arrêté préfectoral : MM. A. Dhalluin, L. Potiez, D. Plouvier, H. Deracho, F. Lepoutre, P. Facomé, P. Delembre, P. Frémaux, J.-B. Delcolle et Henri Dhalluin.

TOUFFLERS. — **Consultation des Nourrissons.** — La troisième consultation gratuite des nourrissons aura lieu jeudi prochain, à 3 heures après-midi. Les mères et nourrices sont invitées à se rendre à cette réunion.

Des primes, sous forme d'objets utiles dans tout ménage, sont distribuées chaque année dans l'ordre de mérite, aux mères et nourrices les plus assidues. Cette année les primes seront de beaucoup plus importantes, l'œuvre de la Consultation venant d'être subventionnée, d'une somme de 100 francs, [illegible]